



Le mot du maire

NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE!

C'est à l'occasion d'une journée spéciale d'activités au Tobo-Ski, le samedi 15 mars dernier, que la Ville de Saint-Félicien a présenté officiellement sa toute nouvelle politique familiale.

À travers cette politique, nous réaffirmons notre volonté d'agir en faveur du mieux-être, de la sécurité et de la qualité de vie des familles félicinoises. Elle servira de cadre pour guider les décisions municipales en ce sens.

La politique familiale est également le résultat d'une démarche collaborative impliquant des organismes locaux et des familles de la communauté. Ce travail reflète notre vision d'une ville attentive aux besoins des familles et prête à évoluer en harmonie avec les réalités d'aujourd'hui.

Je profite aussi de l'occasion pour réitérer notre engagement continu envers l'amélioration de la qualité de vie familiale sur notre territoire. Dans les dernières années, nous avons fourni plusieurs efforts et réalisés de nombreux investissements dans nos infrastructures de loisirs pour améliorer les activités et les rendre plus accessibles.

Voici quelques exemples :

- Des activités libres gratuites pour les 12 ans et moins, aux gymnases et à l'aréna;
- De l'animation gratuite et des bricolages à faible coût à la bibliothèque municipale, chaque mois;
- Un réseau de 16 parcs de quartier, une pumptrack, un skateparc et quatre patinoires extérieures;
- Au Tobo-Ski, le billet journalier gratuit pour les sentiers de ski de fond, de raquette et de fatbike pour les 11 ans et moins. Également, le prêt gratuit d'équipements de ski de fond et de raquettes pour les 12 ans et moins.

Parmi les autres initiatives, notons la construction actuelle de jeux d'eau dans le quartier Sainte-Monique en vue de la saison estivale.

Pour découvrir les différents objectifs et le plan d'action, consultez la Politique familiale sur le site Internet de la Ville dès maintenant.

Luc Gibbons, maire

UN ENFANT, UN ARBRE 2024

Tous les parents d'un enfant né ou adopté en 2024 peuvent s'inscrire afin d'obtenir un arbre.
Date limite : 21 avril 2025.

Pour inscription : 418 679-2100 poste 2224.

L'activité aura lieu le samedi 10 mai prochain.



Services administratifs

DÉMARCHE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

La Ville de Saint-Félicien invite l'ensemble de la population à une rencontre d'information qui vise à présenter la vision d'aménagement et les chantiers prioritaires identifiés en vue de dynamiser le centre-ville.

Ce sera aussi l'occasion de lancer un appel de propositions en lien avec un important projet de complexe immobilier et culturel.

Détails :

- Le jeudi 20 mars 2025
- De 18 h 30 à 20 h
- Salle de l'âge d'or (FADOQ)
1118, rue Saint-Christophe, Saint-Félicien



BUDGETS PARTICIPATIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une cinquième année consécutive, la Ville de Saint-Félicien met à votre disposition des budgets participatifs afin de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes en développement durable. C'est une belle occasion de concrétiser des projets qui ont un impact positif sur votre milieu de vie!

Le montant maximal pouvant être accordé par projet est de 5 000 \$. Les personnes intéressées ont jusqu'au 9 mai pour soumettre leur proposition. Pour tous les détails, consultez la section Services en ligne > Projets de participation citoyenne de notre site Internet.



Sécurité incendie

DISPOSITION DES CENDRES ATTENTION AUX RISQUES D'INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Félicien, Saint-Prime et La Doré tient à rappeler à toute la population qu'il est extrêmement important d'attendre que les cendres soient complètement refroidies avant d'en disposer.

Bien que la chaleur et l'ambiance du feu de foyer soient très appréciées, il faut garder à l'esprit que la disposition sécuritaire des cendres évitera de transformer ce plaisir agréable en incendie catastrophique de votre résidence, et même dans certains cas, en perte de vie injustifiable.

Chaque année, des incendies sont occasionnés par des cendres chaudes placées dans des contenants combustibles entreposés près des bâtiments.

En effet, les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion. Afin qu'elles refroidissent sans danger, celles-ci doivent être déposées dans une chaudière métallique recouverte

d'un couvercle métallique adapté et déposée à l'extérieur sur une surface incombustible pendant sept jours, afin qu'elles soient entièrement refroidies.

Afin d'activer le processus de refroidissement, le Service de sécurité incendie vous recommande de retourner les cendres à quelques reprises, à l'intérieur du contenant métallique. Les cendres chaudes placées dans une boîte, un sac, une poubelle, un bac ou tout autre contenant combustible représentent un énorme risque de incendie.

Il est essentiel de s'assurer que celles-ci sont entièrement refroidies avant d'en disposer.

Pour tout questionnement, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Viateur Aubé

Chef aux opérations prévention/formation
Tél. 418 679-0313 poste 4223



Service des loisirs



FIN DE SAISON POUR LA GLISSADE LE SKI ALPIN ET LA PLANCHE À NEIGE

L'arrivée du beau temps signifie que la que la saison des activités hivernales tire déjà à sa fin.

La date officielle pour la fin des opérations pour le ski alpin et les glissades est le dimanche 23 mars prochain. Joignez-vous à nous afin de profiter pleinement des dernières descentes de la saison!

Pour ce qui est de la saison de ski de fond, de raquette et de fat bike, elle sera prolongée en fonction des températures et des conditions météorologiques.

Pour tous les détails concernant le prolongement de la saison et les conditions des sentiers, suivez nos publications sur notre page Facebook!

Un grand merci à tous ceux qui nous ont rendu visite cet hiver et un chaleureux remerciement à notre équipe d'employés pour avoir contribué à rendre cette saison mémorable!



JARDIN COMMUNAUTAIRE ST-FÉLICIE

La saison 2025 débutera le 3^e samedi du mois de mai.

Coût : 25 \$ pour un jardin (10 pi x 40 pi)
12,50 \$ pour un demi-jardin (10 pi x 20 pi)

POUR RÉSERVATION : 418 307-3017

Site Internet : info@jardincommunautairestfelicien.org



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

418 679-2100